

# Section du Rhône de la SEMLH

## Prix 2007 de la SEMLH du Rhône

Le 16 octobre 2007 à 17 heures, les grands salons nous attendent pour la cérémonie de remise de notre Prix 2007, placée sous la présidence de monsieur le préfet de Région.

Parmi les nombreuses personnalités civiles et militaires présentes ou représentées, citons seulement M. A. **Gérin** député maire de Vénissieux, M. J.C. **Parcos** représentant le sénateur maire de Lyon, M.B. **Roger-Dalbert** représentant le Président du Conseil Général de Lyon et M. R. **Pouilly**, le général J.L. **Vergez** représentant le Général Gouverneur de Lyon, le général **Michel Commun** représentant le Général Commandant la région de gendarmerie Sud-est à Lyon, M. **Javaudin** Inspecteur départemental d'Académie, M. Philippe **Rivé** Directeur Départemental des O.N.A.C. Monsieur le Préfet **Xavier de Furst**, représentant monsieur le Préfet **Jacques Geraud**.



## Discours de Monsieur le Préfet Xavier de FURST

Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Général,

Madame la vice-présidente,

Mesdames et Messieurs Membres de la Société d'Entraide de la Légion d'honneur,

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Mesdemoiselles et Messieurs les Lauréats,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir à la Préfecture cette année encore pour la remise du prix scolaire de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'honneur.

Le choix de remettre ce prix dans les murs de la Préfecture n'est pas anodin. Il s'agit d'un symbole, d'un symbole républicain. Car même si ce n'est pas encore la Nation reconnaissante qui décore ces jeunes gens, ils en prennent tout droit le chemin. Le choix de ce lieu est donc fort de cette symbolique, du chemin parcouru et de celui qui s'ouvre à eux.

Mesdames et Messieurs, Membres de la Légion d'honneur, en vous décorant de la plus haute distinction française, l'État a souhaité vous récompenser pour les « mérites éminents militaires et civils rendus à la Nation ».

Comme la Nation qui vous a porté en exemple, vous avez décidé à votre tour d'encourager les jeunes générations en distinguant celles et ceux dont la jeunesse porte déjà en germe les valeurs républicaines ; valeurs pour lesquelles la Légion d'honneur vous a été remise : travail, mérite, savoir, engagement, don de soi, humilité, générosité, fraternité.

Notre République est celle du mérite. Elle est celle de tous les mérites. C'est ce que votre prix scolaire rappelle. Car, Mesdames et Messieurs, vous avez choisi de ne pas simplement primer ces jeunes gens ici présents pour leurs seuls résultats scolaires. Messieurs Ahmed OSMAN-DURAN et Fabien MAROUILLAT, tout comme Mesdemoiselles Jessica EL MELHEM et Filomena POCA à qui une mention spéciale a également été décernée, ont non seulement fait preuve d'une volonté sans faille de réussir dans leurs études, mais ils ont également fait montre de qualités humaines et d'un altruisme exemplaire.

Au-delà d'être des élèves exceptionnels, vous êtes surtout des jeunes gens exceptionnels.

À l'heure où une certaine forme d'égalitarisme extrémiste pourrait conduire à un nivellement par le bas, ce prix vient rappeler que distinguer, ce n'est pas discriminer. Reconnaître les mérites des uns, ce n'est pas rabaisser les autres. Reconnaître les mérites des

uns, c'est au contraire encourager les autres.

En effet, ce n'est pas dans la distinction des mérites qu'est la source des inégalités, mais dans les moyens d'accès à cette élite. La véritable égalité c'est celle qui donne à chacun les possibilités de faire partie de cette aristocratie républicaine. Aristocratie, j'emploie ce terme à dessein. Aristocratie ce mot je l'emploie dans son sens premier, dans son sens étymologique : celui des meilleurs qui se distinguent par leurs qualités particulières.

Cette aristocratie républicaine n'est pas de celles dont il suffit de se « donner la peine de naître et rien de plus » pour en faire partie. L'élite républicaine est de celle à laquelle on n'accède que grâce à ses mérites personnels et ses efforts opiniâtres. L'élite républicaine est ouverte à tout citoyen. J'ajouterai même plus : de cette élite républicaine, tous les citoyens sont appelés à faire partie.

Le rôle de l'Etat est donc de s'assurer que chaque citoyen est, si vous me permettez en ces temps de fête sportive cette métaphore, sur la ligne de départ avec les mêmes chances.

La véritable égalité, c'est l'égalité des chances. La véritable justice ce n'est pas celle qui aveugle, donne la même chose à chacun, mais c'est celle qui permet que soient données à chacun les mêmes possibilités de réussite.

C'est celle qui justifie que l'Etat accorde plus de moyens à un collège classé en zone d'éducation prioritaire qu'à un collège privilégié de centre-ville. Parce qu'étudier sur un coin de table de cuisine en s'occupant de ses frères et sœurs, car ses parents sont absents, ce n'est pas la même chose qu'étudier à son bureau, avec ses livres, et dans le calme.

Jeunes gens, le prix qui vous est remis aujourd'hui vous fait entrer dans cette élite. Il fait de vous des exemples. Des exemples pour tous les jeunes qui aujourd'hui se sentent perdus, sans repaires, dans une société où l'individualisme nous sépare un peu plus tous les jours les uns des autres.

La jeunesse est un cadeau de la vie. C'est le temps de toutes les espérances, mais pour certains ce peut être aussi celui de tous les désespoirs. C'est également le temps des choix et des engagements, et de celui des doutes et des angoisses qu'ils créent.

A l'heure du star-system et des réussites qui semblent aussi faciles qu'éphémères, à l'heure où le matérialisme, loin d'apporter le sens que chacun a besoin de donner à sa vie, accentue au contraire ce sentiment de vacuité, votre exemple est là pour aider ces jeunes à comprendre que la clé du bonheur ce n'est pas que la réussite matérielle, mais la réussite humaine.

Réussir sa vie c'est aussi se donner aux autres, sortir de la prison dorée de l'individualisme, s'engager pour des causes universelles, lutter contre l'injustice, essayer de rendre un peu meilleur le monde autour de soi.

Ce sont ces qualités que vous avez voulu récompenser en créant ce prix. Cela ces jeunes lauréats l'ont bien compris, eux qui réussissent brillamment à concilier le temps des études et celui de l'engagement.

Chacun de ces temps est nécessaire.

Le temps de l'école est celui du développement de l'esprit critique, de la transmission des savoirs et des outils qui permettent de mieux appréhender le monde qui nous entoure.

Le temps de l'engagement est celui du temps donné au monde. Celui qui fait de nous des citoyens actifs, des amis attentifs, des hommes et des femmes engagés au service de son prochain. Ces deux temps sont complémentaires. Ce sont ceux de la construction intérieure.

Mesdemoiselles et Messieurs les Lauréats du prix scolaire de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'honneur et de ses mentions spéciales, laissez-moi encore vous féliciter.

En recevant ce prix, c'est certes ce que vous avez déjà accompli qui est salué, mais c'est plus encore ce que vous accomplirez qui est encouragé.

Je vous remercie.

## Intervention du général MARC

Le général **Marc** rappelle les conditions d'attribution de notre Prix, décerné depuis 1962, qui a beaucoup évolué depuis, dans la forme comme dans le fond : il récompense maintenant un (ou une) élève de terminale qui s'est fait remarquer par son ardeur au travail (et les résultats obtenus...), ainsi que par son comportement « civique » auprès de ses camarades, et son engagement dans la vie scolaire et extrascolaire. Notre Prix se décline depuis quatre ans en deux catégories, celle des lycées d'enseignement général et technique d'une part, celle des lycées professionnels menant au baccalauréat d'autre part.

Quelques 135 établissements publics et privés sous contrat sont contactés chaque année par courrier, et « démarchés » par les présidents de Comité adaptés géographiquement ; les dossiers des candidats présentés par les proviseurs nous sont adressés à partir de la fin du deuxième trimestre, et étudiés par notre rapporteur, Mme **Marie-Thérèse Massard**, inspectrice (h.) d'Académie. Notre jury, composé des membres du bureau de la Section, et comprenant trois membres issus de l'Éducation Nationale, s'est réuni cette année une première fois fin mai pour examiner les dossiers et opérer une première sélection ; les « finalistes » retenus ont été convoqués pour un entretien oral en juin, avant les épreuves du baccalauréat.

Sur une vingtaine de très bons dossiers, huit ont été retenus pour l'examen final, après quoi nous avons proclamé les résultats suivants **Prix au titre de l'enseignement général et technique**, monsieur **Ahmed Osman Duran** du lycée Robert Doisneau de Vaux-en-Velin ;

**Prix au titre de l'enseignement professionnel**, monsieur **Fabien Marouillat**, du lycée Marc Seguin de Vénissieux.

Enfin, le jury unanime a souhaité accorder une mention spéciale à mademoiselle **Filomena Poca**, du lycée François Cevert d'Ecully, et une mention à mademoiselle **Jessica El Melhem**, du lycée Marcel Sembat de Vénissieux

Le général **Marc** termine en remerciant les conseillers généraux membres de l'Ordre, qui dotent notre Prix, ainsi que l'armée de l'Air qui a offert un baptême de l'air en aéroclub à nos deux lauréats et à notre mention spéciale.



Puis c'est la remise des Prix, au milieu de l'émotion bien compréhensible des familles, et aussi des proviseurs et des professeurs. Un chèque de 600 euros récompense chacun de nos deux lauréats, et un chèque de 100 euros chacune de nos deux mentions, le tout accompagné de différents livres sur la Légion d'honneur, remis également aux proviseurs concernés, en reconnaissance de l'excellence de leur enseignement...



### Les lauréats

Monsieur le préfet conclut et nous convie au cocktail qu'il offre aux participants